



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 6618

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur la participation des associations locales de prévention contre le cancer, du bilan du plan cancer. En effet, ce plan cancer, lancé par le Président Jacques Chirac le 14 juillet 2002, devait donner lieu à une large concertation avec le secteur associatif actif au niveau local dans le secteur de la prévention. Il s'avère que si ce plan cancer a été mené avec succès dans ses actions et de ses objectifs, l'information de ce secteur associatif, n'a pas toujours été à la hauteur de la très grande attente de ses responsables locaux. Il pourrait donc s'avérer utile et intéressant de réunir une grande conférence nationale de ces présidents d'association pour leur dresser un bilan de ce plan cancer et leur tracer les grandes lignes de la future action gouvernementale dans ce domaine. Il lui demande donc si elle compte répondre à cette suggestion.

Texte de la réponse

L'année 2008 marque les dix ans des premiers états généraux du cancer que la Ligue nationale de lutte contre le cancer a organisé en 1998 et qui furent à l'origine de l'élaboration du plan Cancer 2003-2007. Le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) a été saisi, le 9 janvier 2008, par la ministre chargée de la santé d'une demande d'évaluation du plan Cancer 2003-2007. Cette mission a pour objectif « d'évaluer l'impact du plan qui vient à expiration, afin de permettre de mesurer les avancées réalisées et de dégager les principales orientations du futur plan ». Ce travail sera terminé pour la fin de l'année 2008. Le plan Cancer 2003-2007 a été coordonné par le ministère chargé de la santé en lien avec l'institut national du cancer (INCa). Les mesures ont été mises en oeuvre avec le souhait de fédérer les acteurs et notamment les associations ainsi que les institutions, les patients, les malades et leurs proches autour de la lutte contre le cancer. Un nouvel élan de la lutte contre le cancer dans la continuité du bilan qui sera réalisé reste à élaborer d'ici à la fin de l'année 2008. Cette impulsion se fera en coordination avec l'ensemble des acteurs de la lutte contre le cancer, dont les associations et, en particulier, la Ligue nationale de lutte contre cancer.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6618

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 octobre 2007, page 6096

Réponse publiée le : 2 septembre 2008, page 7639